

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation sur la plaquette de marquage/Nom commercial du produit

désignation sur la plaquette de marquage/Nom commercial du produit

Photopolymer ABS TRU

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteur d'utilisation

Light curing resin for EnvisionTec's family Computer Aided Modeling Devices

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur/Représentant exclusif

Envisiontec GmbH

Brusseler str., 51

Germany-D 45968 Gladbeck

Téléphone: +49204398750

Télécopie: +492043987599

E-mail: info@envisiontec.com

Renseignement téléphone: +49204398750

www.envisiontec.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

description des dangers

Désignation des dangers:

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Indications diverses

Aucune information disponible sur la toxicité aiguë cutanée et par inhalation

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

Dangers pour la santé

Eye Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Dangers pour la santé

Skin Sens. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Dangers pour la santé

STOT SE 3

Consignes en cas de risques pour la santé

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Dangers pour l'environnement

Aquatic Chronic 2

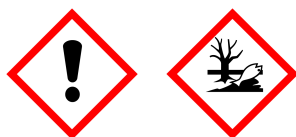
consignes en cas de risques pour l'environnement

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS07

GHS09

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Informations générales:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conservation:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P404 Stocker dans un récipient fermé.

Evacuation:

P501 Dispose of contents/container to accordance with local regulation.

Identificateurs produit

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

Hexane-1,6-diol diacrylate
Isobornyl acrylate
Phosphine oxide
Titanium dioxide

2.3 Autres dangers

Autres effets nocifs

Faire en sorte de ne pas affecter des personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives, à un poste de travail où la préparation est utilisée.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

Indications diverses

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

3.1/3.2 Substances/Mélanges

Composants dangereux

diacrylate d'hexane-1,6-diol CAS 13048-33-4 EC 235-921-9 INDEX 607-109-00-8 Eye Irrit. 2, H319 / Skin Irrit. 2, H315 / Skin Sens. 1, H317	3 - 15 %
Acrylated monomer CAS Proprietary Skin Irrit. 2, H315 / Eye Dam. 1, H318	10 - 20 %
Acrylated oligomer CAS Proprietary Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319	40 - 60 %
Acrylated monomer CAS Proprietary Eye Irrit. 2, H319 / Aquatic Chronic 2, H411	1 - 5 %
Titanium dioxide Acute Tox. 4, H332 / Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H335	0.1 - 0.2 %
Isobornyl acrylate CAS 5888-33-5 EC 227-561-6 Acute Tox. 4, H332 / Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H335	1 - 3 %
Phosphine oxide CAS Proprietary Skin Sens. 1, H317 / Aquatic Chronic 4, H413	<2 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.

après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement spécial

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂)

Extincteur à sec

Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Indications diverses

Éliminer immédiatement les fuites. Éliminer immédiatement les quantités renversées.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Eloigner toute source d'ignition.

Pour les secouristes

Protection individuelle

Utiliser une protection respiratoire adéquate

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Matériau absorbant, organique

Sable

Liants chimiques, contenant des acides

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Éviter de:

Contact avec la peau

Contact avec les yeux

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Mesures de lutte contre l'incendie

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter

Agent oxydant

Agent réducteur

Base forte

Alcools

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger les conteneurs contre l'endommagement.

Protéger contre :

Radiations UV/rayonnement solaire

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée:

Lunettes avec protections sur les côtés

Lunettes à coques.

Protection de la peau

Modèle de gants adapté

Gants à usage unique

Matériau approprié:

NBR (Caoutchouc nitrile)

Caoutchouc butyle.

Matériau déconseillé:

NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel)

Protection corporelle:

Protection du corps appropriée:

Blouse de laboratoire. Manteau de laboratoire.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

ventilation insuffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

État physique

liquide

Couleur

jaune-orange

Odeur

Acrylate

paramètre

Méthode - source - remarque

Taux d'évaporation

non déterminé

Point de fusion/point de congélation

non déterminé

	paramètre	Méthode - source - remarque
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100 °C	
inflammabilité		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité		non déterminé
limite inférieure d'explosivité		non déterminé
Point éclair (°C)	>150 °C	
Température d'auto-inflammabilité		non déterminé
Température de décomposition		non déterminé
pH	7.2 - 7.6	Temperature 25 °C
Soluble (g/L) dans		Isopropanol.
Solubilité dans les corps gras		non déterminé
Solubilité dans l'eau		La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau		non déterminé
Pression de vapeur		non déterminé
Densité de la vapeur		non déterminé
Densité relative	1.08 - 1.12 g/cm³	
caractéristiques des particules		non déterminé
Viscosité, dynamique	600 - 900 mPa*s	Temperature 25 °C
temps d'écoulement		non déterminé
Viscosité, cinématique		non déterminé

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

No hazardous reaction when handled and stored according to provisions.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Risque de polymérisation

with heat evolution in presence of radical forming substance, reducing agents, and/or heavy metals ions.

10.4 Conditions à éviter

En cas d'une action de la lumière:

Risque de polymérisation

Can polymerize with intensive heat release.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Agent oxydant
Agent réducteur
Générateur de radicaux
Peroxydes
Acide
alcalies (bases)
Métaux lourds.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

Dioxyde de carbone
Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations complémentaires

Product has not been tested. The statement is derived from properties of the components.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité dermique aiguë

ingrédient Titanium dioxide

Toxicité dermique aiguë >10000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

ingrédient Isobornyl acrylate

Toxicité dermique aiguë >5000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Lapin.

Toxicité orale aiguë

ingrédient Titanium dioxide

Toxicité orale aiguë >10000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

ingrédient diacrylate d'hexane-1,6-diol

Toxicité orale aiguë >5000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

ingrédient Isobornyl acrylate

Toxicité orale aiguë >4890 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Essais d'irritation oculaire in vitro

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Estimation/classification

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 3

Irritation des voix respiratoires

Estimation/classification

Irritant pour les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Indications diverses

Do not allow uncontrolled discharge of product into the environment. Do not allow to enter into surface water or drains. The product has not been tested. The statement is derived from the properties of the components.

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

ingrédient Titanium dioxide

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson >1000 mg/L

Dose efficace

CL50:

Durée du test 96 h

espèce

Danio rerio

ingrédient Phosphine oxide

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson >0.09 mg/L

Dose efficace

CL50:

Durée du test 96 h

espèce

Danio rerio

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

ingrédient Titanium dioxide

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés >1000 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 48 h

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

ingrédient Phosphine oxide

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés >1.175 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 48 h

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

Not readily biodegradable (according to OECD criteria)

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Avant utilisation conforme

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Code des déchets produit 070208

déchets dangereux Oui.

Désignation des déchets

autres résidus de réaction et résidus de distillation

Après utilisation conforme

Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code des déchets conditionnement 070208

déchets dangereux Oui.

Désignation des déchets

autres résidus de réaction et résidus de distillation

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	non applicable	non applicable	non applicable

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.2 Désignation officielle pour le transport	non applicable	non applicable	non applicable
14.3 Classe(s)	non applicable	non applicable	non applicable
14.4 Groupe d'emballage	non applicable	non applicable	non applicable
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	non applicable	non applicable	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non applicable	non applicable	non applicable
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	non applicable	non applicable	non applicable

Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

remarque

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Informations complémentaires - Transport maritime (IMDG)

remarque

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Informations complémentaires - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

remarque

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Références littéraires et sources importantes des données

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.